

René Caillié au Maroc



Le premier Européen qui a découvert et revint vivant de Tombouctou en 1828 faillit ne pas pouvoir quitter l'Afrique

Par Alain Quella-Villéger

Après son séjour pionnier dans la cité des sables Tombouctou, du 20 avril au 4 mai 1828, puis la première traversée saharienne sud-nord par un Européen, le vrai retour de René Caillié commence pourtant le 18 août, à Rabat.

Juste entré dans cette ville et grâce à un habile stratagème, l'explorateur prend immédiatement contact avec «*la maison consulaire*», et finit par rencontrer un Juif, un certain Ismàyl, parlant «*en assez bon français*», qui le reçoit dans «*son magasin*». Cet homme, Smahia Sumbel (encore la graphie de son nom est-elle fluctuante selon les documents : Zumbel, Sumbal), correspond avec le consulat de Tanger en langue espagnole et, dans une lettre datée du 8 septembre, évoque le passage du «*viagador Frances*», corroborant tout ce que Caillié a avancé.

Cet agent consulaire, une fois informé de l'aventure tombouctienne, prête au voyageur français quelque menue monnaie, mais le prévient immédiatement du danger, lui recommandant vivement de ne pas être reconnu s'il ne veut pas «*avoir le cou coupé*» car, ajoutait-il, «*les Maures ne badinent pas en matière de religion*». L'agent a dûment informé son supérieur, mais Caillié, pressé et souffrant, loue un âne («*pour m'y porter, car je ne pouvais plus me tenir sur mes jambes*») et repart précipitamment, le 2 septembre. Agissant ainsi, alors qu'il se fait encore passer pour musulman – le stratagème qui a servi tout au long de son voyage africain –, Caillié rompt avec l'argument invo-

qué depuis Fez ou Meknès, à savoir qu'il était censé vouloir rencontrer le sultan pour obtenir d'être conduit à Alger, afin d'y prendre un bateau pour Alexandrie où étaient supposées être ses origines familiales. Or, il part sans voir le souverain marocain et vers une destination qui le dérouta et, en soi, le trahit. Plus souvent à pied à côté de sa mule que sur son dos, victime d'un propriétaire de monture peu compatissant, il longe la côte, et voit à Larache «*deux bâtiments qui étaient en croisière ; il y avait une corvette et une goëlette : je ne pensais guère que ce serait cette dernière qui me sortirait de cet affreux pays*» (il s'agit donc, selon lui, de *La Légère* – ce qui est douteux, car ce navire est indiqué la veille encore à Cadix. La lettre de Smahia Sumbel fait toutefois bien état de deux bateaux en rade de Larache, mais ne les nomme pas).

Le 7 à la nuit tombante, Caillié entre enfin dans Tanger et s'installe au *fondouk* (caravansérail). Dès le lendemain matin, il part à la recherche du consulat, identifiable grâce aux mâts de pavillon : «*C'était un moment bien critique pour moi ; je n'osais m'adresser aux musulmans, qui n'auraient pas manqué de me demander quelle affaire j'avais avec les chrétiens : s'ils eussent découvert mon intention, je perdais pour toujours l'espoir de revoir ma patrie.*» Lorsque Caillié s'engouffre par une porte entrouverte et qu'une domestique juive appelle le vice-consul, il se croit sauvé. Rien n'est encore gagné pourtant, mais à Tanger sa chance s'appelle Jacques-Denis Delaporte, excellent orientaliste, arabisant spécialiste en langue berbère, un des collaborateurs les plus estimés de la monumentale *Description de l'Égypte*.

Caillié et Delaporte déjeunent ensemble, ce 8 septembre, premier repas occidental depuis des années pour l'explorateur. Les deux hommes s'entretiennent, dans un appartement à l'abri des regards : «*Je compris l'éten-*

Portrait «officiel» de René Caillié (1830) attribué à Amélie Grand-de-Saint-Aubin, déposé en 1919 à la Société de géographie, Paris.
Ph. J.-L. Charmet. Né en 1799 à Mauzé-sur-le-Mignon (Deux-Sèvres), René Caillié est mort à Champagne puis enterré à Pont-l'Abbé-d'Arnoult (Charente-Maritime) en 1838.

due des dangers que je courais, aux craintes que M. Delaporte me laissa apercevoir sur les difficultés de me faire sortir de ce pays», «dans la ville peut-être la plus fanatique de toute l'Afrique». Pourtant, le diplomate est contraint de le renvoyer dormir au *fondouk* en attendant de trouver une solution. Caillié tente, le lendemain soir, d'être à nouveau reçu par Delaporte, mais un concours de circonstances fâcheux le fait échouer. Nouvelle tentative, heureuse cette fois, le matin du 10 septembre, «car l'incertitude dans laquelle j'étais m'était insupportable».

Cette fois, une décision est prise : «M. Delaporte me fixa une heure de la nuit à laquelle je pourrais entrer dans le consulat, n'en plus sortir que pour m'embarquer, et voguer vers l'Europe.» De retour au *fondouk*, afin de ne pas rendre sa disparition suspecte, Caillié explique à ses voisins musulmans qu'il va partir pour Taone [Ténès, sans doute], sur la route d'Alger. La nuit du 10 au 11 septembre scelle donc son destin et l'aide à traverser le miroir : Caillié peut entrer au consulat par une porte dérobée à l'arrière du bâtiment : «On me donna une bonne chambre. M. Delaporte me fit apporter sur-le-champ des habits européens, et je quittais avec plaisir les haillons sales qui me couvraient.» Première nuit dans un lit, nuit insomniaque d'ailleurs, mais en sécurité !

Le séjour secret de Caillié dure du 11 au 27 septembre. Delaporte se montre chaleureux, paternel, généreux, enthousiaste ; alternent conversations, écriture du journal de voyage, bons repas, repos aussi. Un domestique français, «dans la confiance du secret de ma réclusion», tente de circonvenir le voyageur pour qu'il aille vendre un bon prix sa découverte aux Anglais ; il lui annonce 25 000 livres sterling ! Mais Caillié est incorruptible, trop soucieux de rentrer au pays car là est bien le sens profond de son périple : non l'appât du gain, mais la reconnaissance. Il faut donc partir au plus vite vers la France.

«L'excellent M. Delaporte s'empessa d'écrire à M. le commandant de la station française à Cadix», De Luneau, pour obtenir un navire. Tout cela est évidemment classé *top secret*, mais nous connaissons cette lettre «confidentielle» du 15 septembre, et son paragraphe liminaire : «Je me permets de vous écrire la présente confidentiellement parce que de son secret dépend l'existence d'un de nos concitoyens qui, dans le moment actuel, se trouve ici réfugié à la maison consulaire de France.» Le post-scriptum précise : «J'ai fait part à S. E. le Ministre des Affaires Etrangères de la réclamation que je vous adresse. Je vous supplie de tenir le contenu de la présente secret jusqu'à l'embarquement de notre voyageur. S. E. le Ministre est le seul qui va avoir connaissance de son arrivée et je lui fais la même prière qu'à vous.» Delaporte a imaginé un scénar-

io : «M. Caillé prendrait l'accoutrement de matelot ou le travestissement d'officier, il se mêlerait avec les gens d'équipage ou de l'état-major.» Caillié confirme : «Le 27 septembre 1828, un peu avant le coucher du soleil, on m'envoya des habits de matelot, pour que je pusse, sous ce déguisement, me rendre à bord sans danger. Un Maure s'informa qui j'étais, disant qu'il ne m'avait pas vu débarquer avec les autres ; le Juif qui m'accompagnait lui répondit que j'étais un Français venant de Tétouân, et que je repassais en France ; il ne dit plus rien. [...] J'arrivai à bord de la goëlette La Légère, avec la fièvre et très souffrant. M. le commandant Jolivet me fit donner tout ce qui m'était nécessaire dans ma situation. Le 28, à six heures du matin, nous fîmes voile par un vent favorable, et, à ma grande satisfaction, nous eûmes bientôt perdu Tanger de vue.»



Aspect général de Tombouctou d'après le croquis de René Caillié (BNF ms 2621, f. 68).

Petit bâtiment à deux mâts fin et léger, de 50 à 100 tonnes, rapide et approprié au cabotage, *La Légère* est un navire de guerre battant pavillon blanc (substitué au tricolore en 1814), commandé par le capitaine de corvette René-Marie Jolivet (Caillié écrit fautivement son nom avec un seul l). Il rendra compte, le 9 octobre suivant, au préfet maritime de Toulon, de sa mission : «Le 27, au jour, je mouillais à Tanger, malgré une mer terrible et un fort vent N.O. qui s'était déclaré dans la nuit. Mes ordres étaient précis et, y allant de la tête de M. Caillié qu'on soupçonnait déjà caché au Consulat. [...] Dans l'après-midi du 27¹, je parvins, non sans quelque peine, à enlever Monsieur Caillé sous le costume d'un matelot en le faisant passer, à cause de sa triste figure, pour un Français échappé des mains des Algériens.» A bord, l'explorateur bénéficie d'un traitement de faveur ; il fait partie des «passagers nourris à la table du Commandant», ainsi enregistré sur le rôle

1. Ce témoignage a le mérite de lever toute ambiguïté, le récit de l'intéressé étant flou (et beaucoup s'y tromperont) : l'embarquement a bien lieu la veille du départ, et non à l'aube ; c'est donc bien le 27 que Caillié a définitivement quitté le sol africain.



Peinture extraite de *Abdallahi*, bande dessinée de Christophe Dabitch et Jean-Denis Pendanx (Futuropolis, 2006).

Exposition des planches à la bibliothèque municipale d'Angoulême en septembre 2006.

d'équipage (bureau) : «*Caillet. René Aug. – Voyageur – Embé à Tanger le 27. 7^{bre} Débé à Toulon le 27.8^{bre}.*» Pour le capitaine Jollivet, ramener Caillié à bon port n'a pourtant pas été une mission mineure. En vue d'une promotion comme capitaine de frégate, il fera plus tard valoir ses bons et loyaux services, parmi lesquels : «*Entre autres missions, j'eus celle fort difficile d'enlever de Tanger le voyageur Caillié revenant de Tombouctou.*» (Lorient, 9 juin 1831) Il faudra encore dix journées de traversée, avant l'arrivée à Toulon le 8 octobre 1828, puis la période obligatoire de quarantaine au lazaret, pour qu'enfin l'explorateur puisse toucher librement la terre ferme, le 26, et rejoindre ensuite la capitale française. Mais déjà, le *Moniteur* du 23 avait annoncé la bonne nouvelle... ■

Alain Quella-Villéger, *René Caillié, une vie pour Tombouctou* (Atlantique, 1999), et «Retour de Tombouctou : René Caillié, de Rabat à Toulon via Tanger» in *Littérature et histoire coloniale* (dir. J. Weber, Les Indes savantes, 2005), article sur ce sujet, avec précisions des sources (Archives du ministère des Affaires étrangères, à Nantes, et Bibliothèque nationale de France, Paris, manuscrits).

ABDALLAHI, LE RÉCIT EN BD

Christophe Dabitch et Jean-Denis Pendanx, respectivement scénariste et dessinateur, ont librement adapté la vie de Caillié dans une bande dessinée : *Abdallahi* (il cachait sa véritable identité sous ce nom). La première partie a paru en février 2006 chez Futuropolis, la seconde est prévue pour novembre prochain. Les auteurs se sont sérieusement documentés, y compris en allant en Afrique. «J'ai été frappé, affirme Christophe Dabitch, par le fait que chacun se construisait une image de Caillié, bien différente selon les époques, et par tous les non-dits de son récit, car l'explorateur parle très peu de lui. Je me suis immiscé dans ces vides pour imaginer son récit intérieur.»

Pendant six mois, Jean-Denis Pendanx a étudié les costumes de l'époque et les lieux avant de prendre ses pinceaux. En effet, les planches de l'album ne sont pas dessinées mais directement peintes à l'acrylique, «pour mieux rendre l'impression de chaleur». Très efficace pour les scènes nocturnes et les longues marches dans le désert. J.-L. T.